

**De:** Elise Ulysse [ulyссе.elise.1112@gmail.com](mailto:ulyссе.elise.1112@gmail.com)  
**Objet:** [INTERNET] Commentaire enquête public / parc éolien Choilley  
**Date:** 27 mars 2021 à 17:05  
**À:** [pref-icpe@haute-marne.gouv.fr](mailto:pref-icpe@haute-marne.gouv.fr)

EU

Bonjour,

J'aimerais vous faire part de mes inquiétudes vis-à-vis de ce projet éolien.

Premièrement, j'aimerais attirer votre attention sur le fait que la recommandation de la DREAL mentionne le [risque éco-systémique](#) que posent les éoliennes vis à vis des chiroptères. Cela pose deux gros problèmes :

- L'effondrement de la biodiversité qui fait partie des 9 limites planétaires identifiées dans le rapport Rockstrom et al. de 2009. Je vous rappelle que les systèmes biologiques sont de plus en plus fragiles et l'office française de la biodiversité alerte sur la fragilité de cette dernière.
- Les chiroptères sont porteurs de maladies, la pandémie actuelle en est un marqueur fort. En perturbant leur milieu naturel, leur mouvement pourra les confronter aux habitants plus souvent. J'ai été personnellement confronté à une chauve-souris qui est entrée par erreur dans ma chambre.

Outre ce problème direct soulevé par la DREAL, le changement d'usage des sols, qu'entraîne l'installation d'éoliennes, est le premier facteur de la perte de biodiversité, hors chiroptères. Les éoliennes contribuent également à l'assèchement des sols en brassant l'air. Ce réchauffement n'est pas important mais localement, dans une région qui est en manque d'eau, c'est un point à garder à l'esprit.

De plus, les investissements privés ne bénéficieront pas directement à la population locale. Je vous suggère d'étudier la possibilité d'aider à la rénovation thermique des bâtiments de logements. Cette aide d'économie d'énergie, dans une zone connaissant souvent les minimales de températures en France, sera en effet bien plus efficace sur le plan énergétique. Je tiens ici à rappeler que le plan de la SNBC (stratégie nationale bas carbone) comprend le point suivant : "Réduire de moitié les consommations d'énergie dans tous les secteurs d'activité, en développant des équipements plus performants et en adoptant des modes de vie plus sobres et plus circulaires". Cela comprend le secteur du bâtiment et le secteur agricole, objectifs à prioriser à l'installation d'éoliennes.

Un troisième point que je tiens à souligner est le rejet de la population locale des éoliennes. Les habitants de la région ne sont pas en accord avec ces installations qui, comme précisé plus haut, ne contribuent pas au confort local. Les habitations perdent de la valeur, le paysage se trouve dégradé.

Tout cela me pousse à donner une mention 'irrecevable' à ce projet éolien.

Je vous prie de bien vouloir accepter mes salutations distinguées,  
Ulysse ELISE